

Accompagnement de Provence Alpes Agglomération

Réorganisation de l'intermodalité bus de Digne-les-Bains pour restructurer sa gare routière



Localisation : **Digne-les-Bains**

Contact Provence Alpes Agglomération : **Oriane BEAU**, chargée de mission **Mobilité**

Cerema : Direction territoriale **Méditerranée**

Responsables de la mission : **Sylvain MICHELON**

Convention **ANCT/CEREMA**

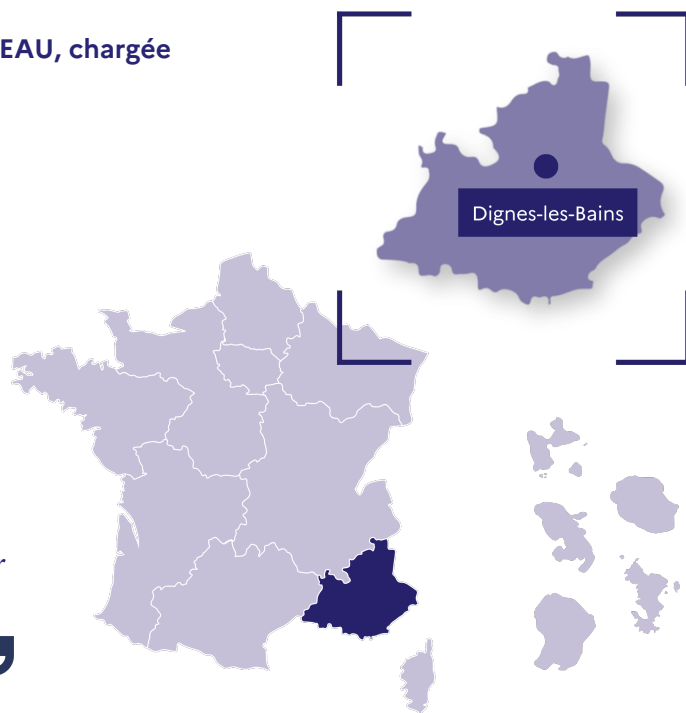
Années de réalisation : **2024-2025**



L'accompagnement du Cerema nous a aidé à concilier les différents enjeux de mobilité et à avancer vers une solution qui prenne en compte toutes les problématiques. Son expertise technique a été essentielle pour identifier les besoins en études complémentaires, nous aider dans l'élaboration du cahier des charges, analyser les données et consolider les hypothèses d'aménagement de la gare routière.



*Orane Beau, chargée de mission mobilités,
Provence Alpes Agglomération*



Co-financé par

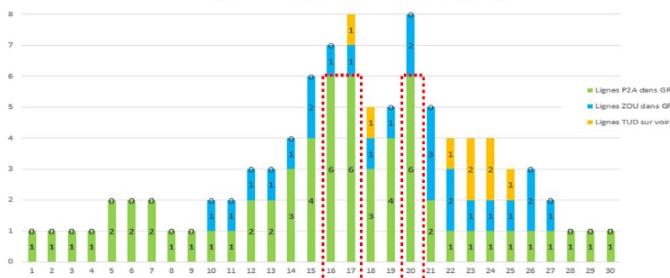


agence nationale
de la cohésion
des territoires



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Présence simultanée de bus entre 17h et 17h30
(dans la GR et sur le point d'arrêt de l'avenue Demontzey)



Analyse de la saturation de la gare routière,
et opportunités de déplacement des dessertes dans la ville



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Recueillir la structure actuelle du trafic voyageurs de la gare routière et consolider l'analyse de sa saturation
- Valider les hypothèses de réaménagement de la gare routière envisagées par une étude d'AREP (dimensionnement en nombre de postes à quais)
- Identifier le contenu précis du scénario pouvant être retenu (restructuration des dessertes pour alléger la gare routière sans dégrader la structure des réseaux de bus)
- Echanger sur le scénario proposé avec les transporteurs, les services de la ville et la Région
- Pointer aussi des enjeux de sécurité routière des piétons dans le fonctionnement de la gare routière et de ses accès

ÉQUIPE MOBILISÉE



Sylvain Michelon & Sammy Giusti
Département Territoires Villes et Bâtiment
Cerema Méditerranée



CALENDRIER

Date : Juin 2024 à Juin 2025

Durée de l'accompagnement : 20 à 25 jours x hommes



CONTEXTE ET BESOINS

La ville de Digne-Les-Bains dispose actuellement d'une gare routière de 8 postes à quais, porte d'entrée de son centre-ville, et qui accueille de nombreuses lignes de transports routiers urbains, régionales (Cars Zou), et scolaires.

Son fonctionnement actuel très difficile et son insertion urbaine peu qualitative soulèvent de nombreuses difficultés : saturation, sécurité des piétons, inaccessibilité PMR, absence de confort d'attente. Cette gare routière fait donc l'objet d'un projet de réaménagement, en phase d'études préliminaires, pour lui redonner un fonctionnement plus sécurisé, apaisé, et urbain, nécessitant un nombre moins important de postes à quais.

Cette problématique s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large, comprenant notamment la volonté de créer un pôle d'échanges multimodal dans un secteur plus excentré de la gare, ou encore de revoir le plan de circulation du centre, pouvant offrir des opportunités pour repenser plus globalement l'intermodalité bus dans la commune.

Il a donc été nécessaire d'affiner le diagnostic de la saturation actuelle de la gare routière, et d'identifier un scénario faisable de redistribution des différentes dessertes bus dans la ville, en tenant compte de la structure du trafic voyageur de la gare routière, des itinéraires des lignes, et des opportunités d'aménagement pour redistribuer certaines dessertes.



QUELLE MISSION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE CEREMA ?

L'accompagnement du Cerema a permis de définir le cahier des charges des comptages et enquêtes réalisés par le bureau d'études Alyce. Les résultats ont ensuite été expertisés au regard de la problématique de l'étude : structure du trafic voyageurs de la gare routière, analyse fine de la saturation de la gare routière (quelles lignes génèrent la saturation, à quels horaires)

Ce travail a remis en perspective et réobjectivé les enseignements du diagnostic des études précédentes : difficultés d'usages (piétons, circulation voitures, PMR...), hypothèses de nombre de postes à quai à terme prises dans les études précédentes.

Le Cerema a ensuite construit un scénario faisable (hypothèses à écarter, marges de Manoeuvre sur les lignes, l'aménagement, la circulation...) et contribué aux échanges entre PAA, la commune, les transporteurs et leurs AOM (Région Sud) .

LE LIVRABLE

Diaporama de présentation des expertises menées, qui a permis notamment de stabiliser les hypothèses à retenir sur le scénario final, et des échanges itératifs entre les parties prenantes, dont une présentation des services à la présidente de la Communauté d'Agglomération

QUELS OUTILS ONT ÉTÉ UTILISÉS ?



Rédaction d'un cahier des charges de comptages pour désigner un bureau d'étude externe

Visites de terrain

Exploitation détaillée des données de comptages sur tableur

BILAN DE LA MISSION

L'exploitation détaillée des comptages et de l'enquête voyageur a permis de mieux comprendre la structure actuelle du trafic de la gare routière par ligne, et d'analyser finement les mouvements bus générant la saturation. Cela a conduit notamment à invalider une des hypothèses d'aménagement de la future gare routière (3 postes à quai seulement, contre 7 actuellement), à affiner un dimensionnement plus réaliste (4 à 5 postes à quais), d'identifier que le déplacement des lignes du réseau régional ZOU hors de la gare routière ne permettrait pas son redimensionnement voulu. L'analyse plus complète a fait ressortir aussi que c'est par un ensemble d'actions complémentaires que la gare routière pouvait être redimensionnée : déplacement de certaines lignes dans le futur pôle d'échanges sous condition qu'elles continuent de desservir le centre-ville, ou aux abords immédiats de la gare routière par une modification du plan de circulation, modifications de quelques horaires pour détendre les flux de bus sur quelques périodes critiques de 5 à 10mn. L'expertise plus fine des solutions envisageables a contribué à mettre en place un dialogue entre la communauté d'agglomération, la ville, les différents transporteurs et la Région, nécessaire pour mettre en œuvre le projet à terme.

EN SAVOIR PLUS

Le programme ACV2

[Voir les autres fiches Références](#)

- [Cerema Doc](#)
- [Expertises territoires](#)
- [UrbanSIMUL](#)
- [Site outil de l'aménagement](#)

www.cerema.fr

  @Cerema

Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires

